

Microsoft Excel (Certification Officielle Editeur)

RS1266 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	324
Formacode(s)	70354
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

SKILLSUP · SIRET : 84858779600014

MICROSOFT FRANCE · SIRET : 32773318400516

Partenaires habilités

16 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 15 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ARTORIS	44078725700011	Former et organiser l'évaluation
C.E.G.E.F	47774275300031	Former et organiser l'évaluation
DOLFI Formation	—	Former et organiser l'évaluation
ELLIPSE Formation	—	Former et organiser l'évaluation
EVM Formation	—	Former et organiser l'évaluation
Formapedia	—	Former et organiser l'évaluation
FORMATECH	82207615400027	Former et organiser l'évaluation
HM Formation	—	Former et organiser l'évaluation
M2I	33354415300344	Former et organiser l'évaluation
MOSAIQUE INFORMATIQUE	40976489100027	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 16 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs1266-microsoft-excel-certification-officielle-editeur/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les examens de certification MOS permettent d'évaluer le niveau de compétences d'un candidat sur la suite Microsoft Office. Ces examens ont été conçus pour tester la capacité du candidat à utiliser les applications Microsoft Office. Il existe un examen spécifique MOS pour chaque application Office (Excel, Word, PowerPoint, OneNote, SharePoint, Outlook, Access). Ces examens sont indépendants et peuvent être passés séparément. Ils permettent ainsi d'évaluer le plus fidèlement possible l'utilisation faite de Microsoft Office par le candidat. Le candidat doit maîtriser les principes de base de ces environnements Microsoft et être capable d'accomplir des tâches sans aide externe. Il doit également connaître les principales fonctions et être en mesure de les utiliser sur un plan pratique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Cet examen évalue votre capacité à accomplir les tâches techniques répertoriées ci-dessous :

Excel : Créer et gérer des feuilles de calcul et des classeurs, Créer des cellules et des plages, Créer des tableaux, Appliquer des formules et fonctions, Créer des graphiques et des objets.

Les candidats à l'examen doivent maîtriser les principes de base des environnements Excel et être capable d'accomplir des tâches sans aide externe. Ils doivent également connaître les principales fonctions d'Excel 2013 et être en mesure de les utiliser sur un plan pratique. Ils doivent être capables de créer et de modifier des classeurs comportant plusieurs feuilles de calcul à diverses fins et dans diverses situations. Il peut par exemple s'agir de budgets professionnels, de diagrammes de performance de l'équipe, de factures de vente et de journaux d'exercice. Les candidats intéressés par cet examen peuvent être des étudiants, des employés de bureau, des comptables, des formateurs, etc.

Les compétences évaluées sont décrites précisément dans le référentiel pédagogique :

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Cette certification ne requiert pas de prérequis particulier y compris en matière d'âge ou de niveau scolaire. Il est toutefois recommandé de posséder des connaissances de base dans l'usage des technologies Microsoft Office.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Présentation des certifications MOS disponibles sur

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1266/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	14
Parcours menés à terme	81
Taux d'achèvement	579 %
Période	02/2022 – 08/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2 084
Montant total engagé	1 997 873 €
Coût moyen par dossier	959 €
Durée moyenne	12 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	98 %
Régions	2 %
Reste à charge titulaire	0 %
France Travail	0 %

